

I Description de la formation :

Il est créé, conjointement entre l'Université de PARIS XII - CRETEIL, l'Université Claude Bernard LYON 1, l'Université de GRENOBLE (Joseph Fourier) et l'Université de MARSEILLE, un Diplôme Interuniversitaire de PATHOLOGIE CHIRURGICALE DU GENOU

Ce Diplôme Interuniversitaire s'inscrit directement dans la continuité du Diplôme Universitaire de PARIS-CRETEIL, de Pathologie Chirurgicale du Genou, créé en 1998. Celui-ci entrait dans le cadre de la formation médicale continue.

L'objectif du D. I. U. est d'enseigner les données fondamentales et cliniques de l'ensemble de la pathologie médicale et chirurgicale du genou, qu'elle soit traumatique, dégénérative, inflammatoire, neurologique et tumorale ; ainsi que les problèmes des indications et des techniques des prothèses du genou, dans les cas normaux et dans la pathologie itérative, en insistant particulièrement sur le traitement des complications.

Cet enseignement laissera une large place aux cas concrets et aux discussions et développera particulièrement les stratégies d'investigations optimales, ainsi que les arbres décisionnels tenant compte des références médicales (ainsi que l'exploration et le traitement des complications chirurgicales dans les cas complexes)

La présence du candidat ou étudiant est obligatoire. En effet, les études sont dispensées sous forme de séminaire.

Les études en vue de l'obtention du D. I. U. de Pathologie Chirurgicale du Genou ont **une durée de 1 an**. Elles comportent :

- un enseignement théorique de 60 heures.
- un enseignement pratique non obligatoire de 40 heures (5 fois 8 heures) sous forme de stage dans le service de l'un des organisateurs (Professeur SARAGAGLIA à Grenoble, Professeur HERNIGOU à Paris, Professeur SERVIEN à Lyon ET Professeur ARGENDSON à Marseille).

ORGANISATION

Compte tenu de la spécificité de ce D. I. U. qui s'adresse en majorité à des chirurgiens, l'organisation se fera en 4 séminaires de 2 jours, répartis sur l'année.

Il s'agit en général des vendredi et samedi.

Un séminaire concerne la pathologie ménisco-ligamentaire.

Un autre séminaire concerne la pathologie dégénérative, fémoro-tibiale et les pathologies fémoro-patellaires.

Un autre séminaire concerne les prothèses du genou (problèmes fondamentaux, principes et techniques chirurgicales, complications et leur traitement).

Enfin un séminaire concerne les pathologies inflammatoires neurologiques, tumorales et les sujets divers.

I Public concerné :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme **et après accord du responsable d'enseignement** :

- les chirurgiens orthopédistes diplômés (orthopédie, rééducation fonctionnelle ou anatomie)
- les chirurgiens
- les rhumatologues diplômés
- les radiologues diplômés (radiologie ou imagerie)
- les internes de spécialités cités ci-dessus à partir de la 2^e année
- les étudiants étrangers inscrits en DFMS et DFMSA de chirurgie orthopédique
- les docteurs en médecine du sport ou médecine physique diplômés
- exceptionnellement, les docteurs en médecine français ou étrangers **après étude de leur dossier**.

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription

I Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Professeur Elvire SERVIEN

Groupe Hospitalier Nord

Service de chirurgie orthopédique et de médecine du sport

Pavillon R
103 Grande rue de la Croix-Rousse
69317 Lyon Cedex
Téléphone : 04.26.10.90.43
ortholyoncroixrousse@gmail.com

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Service des Spécialités Médicales
8, avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08
Téléphone : 04.78.77.75.70
formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

| Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

L'enseignement est sanctionné par un **examen national** global comportant une **épreuve écrite** d'une durée de 90 minutes, notée sur 20.

L'examen a lieu en juin (en principe au cours de la 3ème semaine de juin)

Cet examen a lieu un samedi matin.

Pour obtenir le D. I. U. de PATHOLOGIE CHIRURGICALE DU GENOU, il faut avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

L'examen écrit est centralisé sur une université. Les universités concernées s'engagent à fournir la liste de leurs inscrits à l'université qui centralise l'examen avant fin février.

A la réception des résultats de l'épreuve écrite, un procès-verbal est édité, signé par le responsable local de l'enseignement et envoyé aux universités participantes.

| Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

L'enseignement est sanctionné par un **examen national** global comportant une **épreuve écrite** d'une durée de 90 minutes, notée sur 20.

L'examen a lieu en juin (en principe au cours de la 3ème semaine de juin)

Cet examen a lieu un samedi matin.

Pour obtenir le D. I. U. de PATHOLOGIE CHIRURGICALE DU GENOU, il faut avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

L'examen écrit est centralisé sur une université. Les universités concernées s'engagent à fournir la liste de leurs inscrits à l'université qui centralise l'examen avant fin février.

A la réception des résultats de l'épreuve écrite, un procès-verbal est édité, signé par le responsable local de l'enseignement et envoyé aux universités participantes.

| Session de la formation :

Date de début : 21/11/2025 Date de fin : 30/04/2026

| Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

ELVIRE SERVIEN : elvire.servien@univ-lyon1.fr, 0426109251

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

| Poursuites d'études :

| Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1300 € par an

Si prise en charge employeur : 1300 € par an